

Financement participatif : CORSICA SOLE lance une collecte de financement participatif pour une centrale solaire dans les Hauts-France

550 000 € sont ouverts à l'investissement citoyen pour les habitants de la Somme (80), du Nord (59) et de Pas de calais (62) du 10 Mai au 15 Juin 2022.

Paris, le 10 mai 2022 – CORSICA SOLE, producteur français d'énergie solaire et leader du stockage d'énergie en France, vient de lancer une campagne de financement participatif pour son projet de centrale photovoltaïque du Moulin de Beuvry de 5,5 MWc, située à Labourse (62).

De l'énergie verte pour 1 300 foyers

La centrale du Moulin de Beuvry sera implantée sur une friche industrielle (non loin du "Moulin de Beuvry") sur laquelle était située précédemment une centrale thermique qui a été démantelée dans les années 80.

Avec une mise en service prévue pour l'été 2022, la centrale construite par CORSICA SOLE sera équipée de 12 300 panneaux photovoltaïques bifaciaux qui vont assurer une production d'électricité plus importante comparée à des panneaux classiques. Cette nouvelle centrale solaire produira plus de 6 000 MWh d'énergie verte par an et évitera l'émission de plus de 181 tonnes de CO2 par an. C'est l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 1 300 foyers, soit supérieur au nombre de foyers de la commune de Labourse.



Un investissement associant les habitants à la transition énergétique de leur territoire

CORSICA SOLE s'est engagée à proposer une partie du financement du projet aux habitants du département d'implantation de la centrale et aux départements limitrophes. Le montant minimal à collecter est de 550 000 € qui pourra être augmenté jusqu'à 650 000 €. Les habitants du territoire pourront donc investir, le montant de leur choix à partir de 20 €, dans ce projet qui contribue à la transition énergétique de leur territoire, tout en bénéficiant d'une rentabilité intéressante. Le financement participatif sera structuré en partenariat avec Lendopolis, la plateforme de financement participatif rémunéré entre entreprises et particuliers.

« Cet investissement générera un impact environnemental réel puisque que pour chaque 1000 € investi, un souscripteur contribue à la production de plus de 1 000 kWh/an d'électricité, soit plus de la moitié de sa consommation moyenne annuelle, explique Savannah Cozette, Directrice des financements structurés de CORSICA SOLE. Nous sommes de plus en plus nombreux à ne pas vouloir assister les bras croisés à la dégradation de notre planète : en plus de bénéficier d'un taux de rendement très intéressant, chaque citoyen participe directement à la construction de l'avenir de son territoire. »

La collecte est ouverte à partir du 10 mai sur la plateforme [lendopolis.com](https://www.lendopolis.com) et est réservée aux habitants des départements de la Somme (80), du Nord (59) et de Pas-de-Calais (62). Des informations complémentaires sont disponibles sur la page internet dédiée à ce projet : <https://www.lendopolis.com/projet/4149>

A propos de CORSICA SOLE

CORSICA SOLE est un acteur majeur du photovoltaïque et le leader du stockage de l'électricité en France. En pleine croissance, l'entreprise compte plus de 100 MWh de centrales photovoltaïques en exploitation en France et plus de 50 MWh de centrales avec stockage d'énergie. Plus de renseignement sur www.corsicasole.com.

A propos de LENDOPOLIS

LENDOPOLIS, filiale de la Banque Postale, est une plateforme de financement participatif du groupe KissKissBankBank and Co qui permet d'investir dans le secteur des énergies renouvelables. Depuis sa création en 2014, Lendopolis a collecté plus de 140 M€, dont près de 110 M€ dans les Energies Renouvelables auprès d'une vingtaine de développeurs et à travers 270 opérations.

CONTACTS

Magdalena NION – magdalena@corsicasole.com – 07 70 21 51 92